

Colloque international

Penser les nouvelles problématiques éducatives dans une perspective internationale

16-18 novembre 2016 – UPEC (France)

Proposition de communication

Axe 2 Les politiques
de lutte et/ou de prévention autour des nouvelles
problématiques éducatives

Sanctionner les parents complices d'absentéisme scolaire : sociologie d'un populisme éducatif

Cette communication analyse l'évolution en France depuis la fin des années 1990 du débat public sur les mesures de lutte contre l'absentéisme scolaire des élèves des premier et second degrés.

Dans une perspective de sociologie de l'action publique en éducation (Lascoumes & Le Galès, 2007, van Zanten, 2011), mais aussi de la parole publique (Cardon, Heurtin & Lemieux, 1995), nous étudions plus spécifiquement la façon dont ce thème est discuté dans quatre fragments de l'espace public mosaïque (François & Neveu, 1999) : au Parlement (fragment politique), entre acteurs collectifs constitués comme le ministère ou les syndicats (fragment institutionnel), dans la presse écrite (fragment médiatique) et dans la littérature académique (fragment scientifique).

Nous nous fondons pour cela sur des matériaux accumulés au cours d'une recherche qualitative individuelle, toujours en cours, lancée depuis 2012 dans le cadre d'une Habilitation à diriger des recherches portant sur les modes de structuration et les dynamiques du débat public en éducation en France. Deux méthodes d'analyse principales sont utilisées et recoupées : l'exploitation de plusieurs corpus de documents conséquents permettant de retracer l'évolution des mesures adoptées et des débats qu'elles ont suscités entre 1998 et 2014^[1] et des entretiens semi-directifs auprès d'acteurs de ce débat (responsables politiques, chercheurs, journalistes, experts, sondeurs, représentants syndicaux...)^[2].

La thèse mise à l'épreuve est la suivante. Depuis le début des années 2000, le débat public en matière de lutte contre l'absentéisme des élèves est essentiellement rythmé par

la controverse que suscite très régulièrement une solution politique proposée par la droite gouvernementale : la suspension/suppression des allocations familiales versées aux parents dont les enfants sont absentéistes. Cette focalisation freine la capitalisation de connaissances sur le sujet et la mise en débat d'autres considérations et elle correspond à une forme particulière de populisme éducatif, que nous définissons comme une volonté politique de proposer un programme d'action publique flattant les attentes perçues de la population sans tenir compte des propositions, arguments et connaissances produits dans le cours de l'action publique par les corps intermédiaires ou les spécialistes du sujet.

Pour cela, nous procédons en trois temps. Nous montrons d'abord qu'à partir du printemps 2001 s'impose dans le débat public une problématisation particulière des enjeux : l'absentéisme est défini comme un « fléau », « prélude » à la violence, qu'il faut « détecter » et qui est le résultat de parents « laxistes ». La suspension/suppression des allocations familiales est alors proposée comme une solution politique efficace par la droite gouvernementale et régulièrement critiquée par l'opposition et divers corps intermédiaires. Nous montrons ensuite que cette problématisation, comme cette controverse, font obstacle à toute autre forme de débat public sur le sujet, qu'elles tiennent très peu compte des arguments et connaissances proposés par les acteurs (mesure du phénomène, typologies, facteurs explicatifs, enseignements tirés d'initiatives locales etc.) mais qu'elles sont en revanche cohérentes avec l'opinion sondagière sur le sujet. Nous concluons à l'existence d'un populisme éducatif que nous expliquons dans une dernière partie comme le résultat d'une configuration d'action publique spécifique (Elias, 1971). Cette dernière est étudiée dans ses dimensions politique, institutionnelle, professionnelle et cognitive.

[¹] Il s'agit plus précisément des corpus suivants : 916 dépêches publiées par l'agence de presse spécialisée AEF ; 1541 articles de presse quotidienne nationale ; d'un corpus de 217 comptes-rendus de séances de travail du Parlement (questions au gouvernement, propositions de loi, travail des commissions parlementaires) et des publications scientifiques recensées par un échantillon de portails en ligne (exploitation en cours, population de départ n = 491).

[2] Il s'agit pour l'instant d'une trentaine d'entretiens avec des journalistes et des sondeurs. Les entretiens sont programmés sur toute l'année universitaire.

Cardon, D., Heurtin, J-P. & Lemieux, C. (1995). Parler en public. *Politix*, 8, 31, 5-19.

Elias, N. (1971). *Qu'est-ce que la sociologie ?*. Paris : Agora Pocket.

François, B. & Neveu, E. (1999). *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*. Rennes: Presses universitaires de Rennes.

Lascoumes P. & Le Galès P. (2007). *Sociologie de l'action publique*. Paris : Nathan.

Van Zanten, A. (2011). *Les politiques d'éducation*. Paris : PUF.